



Siège Social :
12, rue Léon Laval
L-3372 LEUDELANGE
R.C.S. Luxembourg B 27846
www.luxempart.lu

- DÉCLARATION INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION DU 17 MAI 2013 -

1. Événements importants survenus après la date de clôture des comptes annuels 2012

RTL Group (www.rtlgroup.com)

RTL Group a versé un dividende de € 10,50 par action (€ 5,10 de dividende ordinaire et € 5,40 de dividende exceptionnel), ce qui a permis à Luxempart d'encaisser plus de € 13 millions.

Le groupe Bertelsmann procède au placement de 17% du capital de RTL Group ce qui devrait lui permettre d'encaisser € 1,4 milliard et d'augmenter la liquidité du titre jusqu'à 25%.

Groupe Foyer (www.foyer.lu)

Foyer Finance et Foyer S.A. ont versé des dividendes en augmentation de respectivement 25,5% et 35,6% (incluant un dividende anniversaire), ce qui a permis à Luxempart d'encaisser plus de € 4 millions.

Ekkio Capital (anciennement Acto Capital) (www.ekkiio.fr)

Luxempart a acquis 41% des Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR) Acto et Acto Capital II. Ces FCPR sont constitués d'une douzaine d'investissements d'un montant unitaire compris entre € 5 et 15 millions et continueront à être gérés par l'équipe de gestion initiale regroupée dans une nouvelle société de gestion dénommée Ekkio Capital.

L'équipe Ekkio Capital travaille à la levée d'un troisième fonds (« Ekkio Capital III ») dont Luxempart sera sponsor.

Octopode (www.octopode.fr)

Luxempart a acquis une participation minoritaire dans la société Octopode, société active dans la distribution et la commercialisation en ligne de location de vacances en plein air.

Cet investissement a pour vocation d'être cédé au futur troisième fonds Ekkio Capital III.

Mirato (www.mirato.it)

Luxempart a pris une participation de 16% dans Mirato spa, un des leaders italiens dans la fabrication, la production et la distribution de produits cosmétiques. Cette prise de participation minoritaire est gérée par une équipe locale avec laquelle Luxempart a aussi noué un partenariat pour la gestion de notre deuxième participation italienne DS Care (exploitant de maisons de retraite).

Pescanova (www.pescanova.com)

Nous rappelons que Luxempart a presque entièrement amorti sa participation Pescanova dans les comptes clôturés au 31.12.2012.

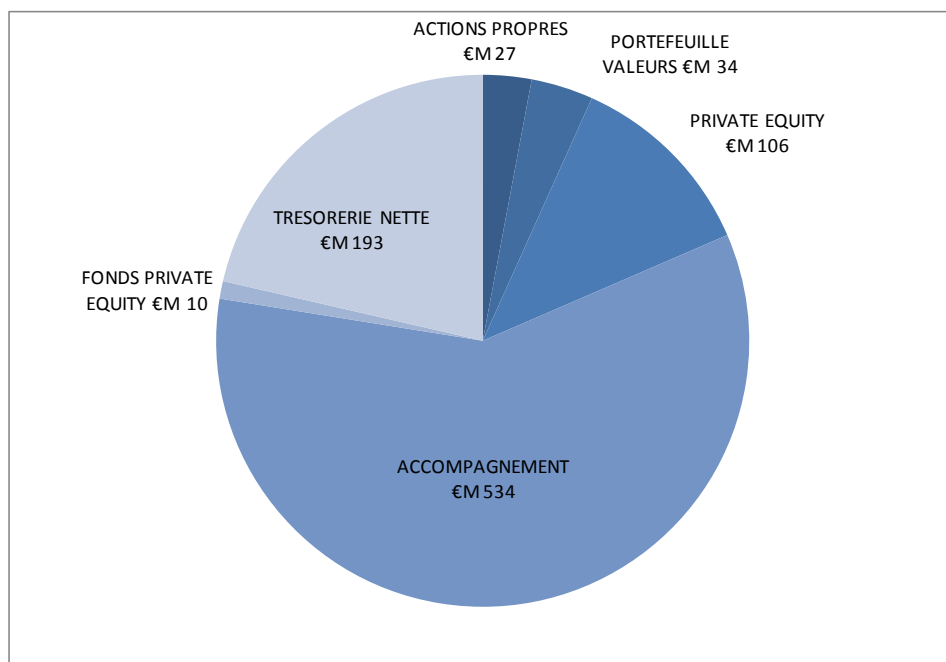
Les événements suivants font suite à nos publications précédentes (disponibles sur www.luxempart.lu) :

- Depuis avril 2013 Pescanova a été placée en redressement judiciaire;
- La CNMV (autorité de contrôle espagnole) a nommé Deloitte Administrateur judiciaire et a supprimé tous les pouvoirs de l'Administrateur-délégué et des administrateurs de Pescanova ;
- Luxempart, ensemble avec d'autres administrateurs et actionnaires de Pescanova, œuvrent dans le but de révoquer le président du Conseil d'administration et de nommer un nouveau Conseil d'administration représentatif de l'actionnariat.

2. Evolution de l'actif net estimé

Au 15 mai 2013, l'actif net consolidé estimé de Luxempart s'élève à € 904 millions comparé à € 884 millions au 31 décembre 2012.

Répartition de l'actif net estimé au 15 mai 2013



La trésorerie nette du groupe s'élève au 15 mai 2013 à € 193 millions contre € 223 millions au 31 décembre 2012.

La variation de la trésorerie reflète l'encaissement des dividendes des principales participations, les investissements dans Acto Capital, Octopode et Mirato ainsi que le paiement des dividendes aux actionnaires de Luxempart (€ 19 millions).

Valeur estimée de l'actif net consolidé par titre

La valeur estimée de l'actif net consolidé par titre Luxempart au 15 mai 2013 s'élève à € 37,73 comparé à € 36,88 au 31 décembre 2012.

Le cours de bourse de Luxempart au 15 mai 2013 s'élève à € 26,79 contre € 24,94 au 31 décembre 2012.

3. Perspectives

Les revenus récurrents de Luxempart en 2013 seront en augmentation grâce aux paiements des dividendes qui ont connu une forte augmentation notamment pour les participations RTL Group, Foyer et SES.

Le résultat en capital restera tributaire de l'évolution des marchés et de la conjoncture. La situation de Pescanova pourrait encore avoir un impact négatif supplémentaire sur les comptes 2013 d'environ € 4 millions, en cas d'une dévaluation totale du solde des obligations convertibles détenues en portefeuille.

Luxempart se garde la possibilité de racheter des actions propres sur le marché réglementé luxembourgeois. Le nombre total de titres ainsi rachetés par exercice fiscal ne devrait pas dépasser 100.000 actions.

Le Comité de gestion
Leudelange, le 17 mai 2013

Contact: Alain Huberty - Tél.: (+352) 437 43 5101 - contact@luxempart.lu

La déclaration intermédiaire est disponible sur le site www.luxempart.lu ou sur le site OAM de la Société de la Bourse de Luxembourg www.bourse.lu.